



## Pension alimentaire : renegotiation

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:31**

je verse une pension alimentaire pour mon fils de 14 ans depuis + de 10 ans . Ma situation a changé : marié (avec un contrat de mariage sous separation de bien ), un enfant de 3 ans (frais de garde supl pour moi ) achat d'un appt ...ai je le droit de redemander une revision de pension sachant que mon ex vie a present avec quelqu'un ?